

AAP PSE pour la reconquête de la qualité des eaux brutes des captages pour l'eau potable

Dossier de la rédaction de H2o
September 2026

L'Agence de l'eau Adour-Garonne lance un nouvel appel à projets pour accompagner les territoires et les agriculteurs engagés dans la protection des captages d'eau potable dégradés ou vulnérables à destination des personnes responsables de la production et distribution d'eau (PRPDE) et syndicats mixtes ou établissements publics. Dans ce cadre, l'agence de l'eau propose un accompagnement financier pour encourager des pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau, notamment la réduction ou l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, dans une démarche de progrès sur 5 ans. Les exploitations agricoles situées sur les aires d'alimentation de captages (AAC) ou dans des zones prioritaires peuvent bénéficier d'une rémunération fondée sur trois leviers : la couverture des sols ; la réduction des intrants ; le développement d'infrastructures agroécologiques (haies, bandes enherbées...).

Dépôt des dossiers - 30 novembre 2026 et 26 février 2027